

Cas 4



Puis-je diffuser une vidéo YouTube en classe ?



# Où est-ce que je peux trouver les coordonnées du créateur de la vidéo ?



Rechercher

## LES TUTOS DE HUITO

Apprendre l'anglais avec les Tutos de Huito  
389 k abonnés

S'ABONNER

ACCUEIL VIDÉOS PLAYLISTS COMMUNAUTÉ CHÂÎNES À PROPOS

### Description

Un chaîne dédiée à l'apprentissage de l'anglais, réalisée par un prof d'anglais, pour permettre aux élèves (collège/Lycée) ainsi qu'aux adultes débutants et confirmés de se remettre à niveau dans la langue de Shakespeare. Le tout gratuitement bien sûr! Prononciation, intonation, accentuation, grammaire, vocabulaire, tous les aspects de la langue anglaise seront abordés, dans des termes simples et suivant une progression logique.  
Abonnez vous et partagez les vidéos! Retrouvez les vidéos et bien d'autres ressources sur le site web des tutos de Huito:  
<http://lestutosdehuito.com>  
See you later!  
Intro signée Fabrice Magne (graphic designer) : <http://www.magne-fabrice.com/>

### Statistiques

Actif depuis le 28 mars 2014  
21 243 305 vues

### Informations

Pour les demandes d'informations commerciales : [lestutosdehuito@gmail.com](mailto:lestutosdehuito@gmail.com)

Pays : France

### Liens

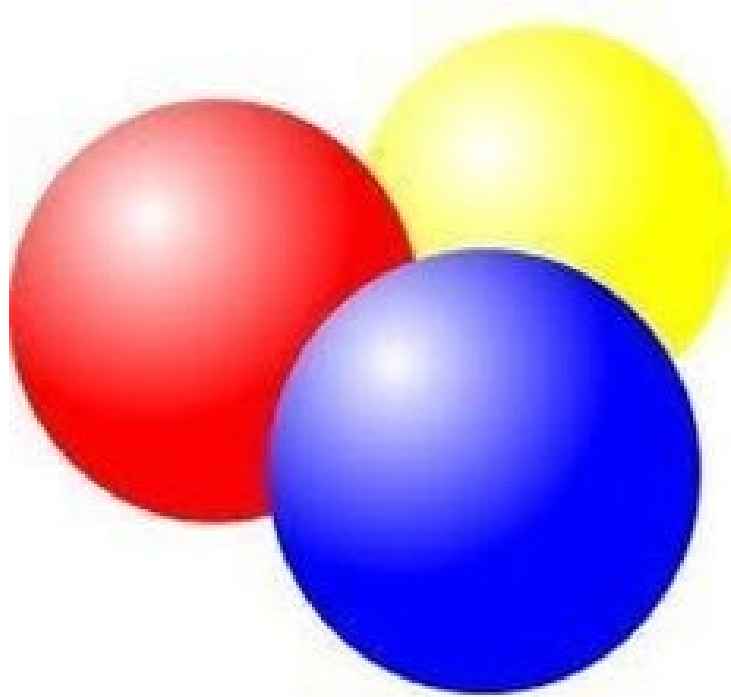
[Je m'abonne](#) [Facebook](#) [Twitter](#)

Puis-je utiliser un bloqueur de pub pour regarder une vidéo YouTube en classe ?



AdBlock

# Puis-je télécharger une vidéo YouTube sur un site de téléchargement ?



- DownloadHelper
- Hadopi

# Comment faire pour connaître la licence qui régit les droits de ces vidéos ?



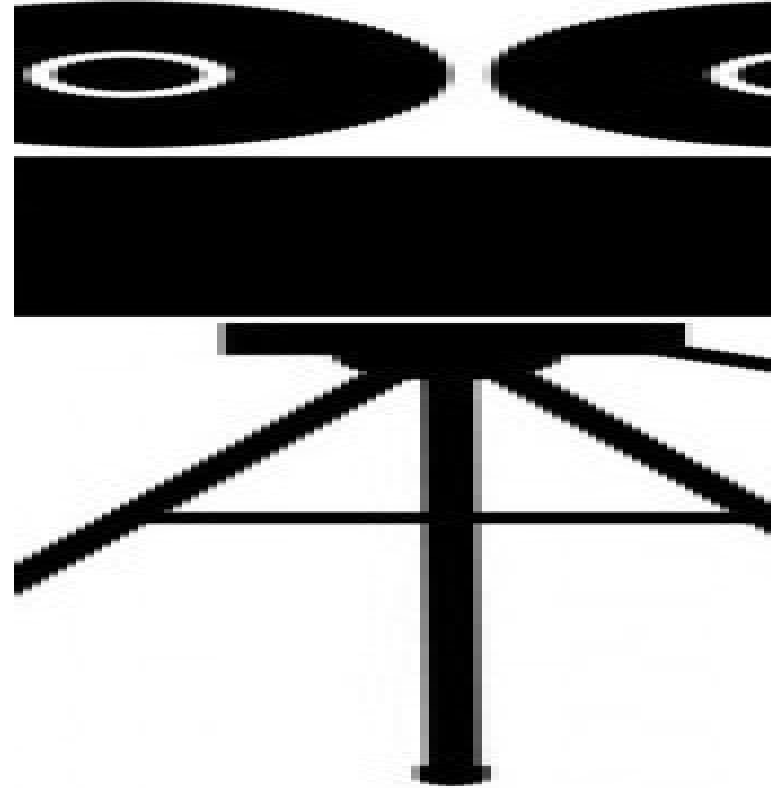
Conditions d'utilisation YouTube :



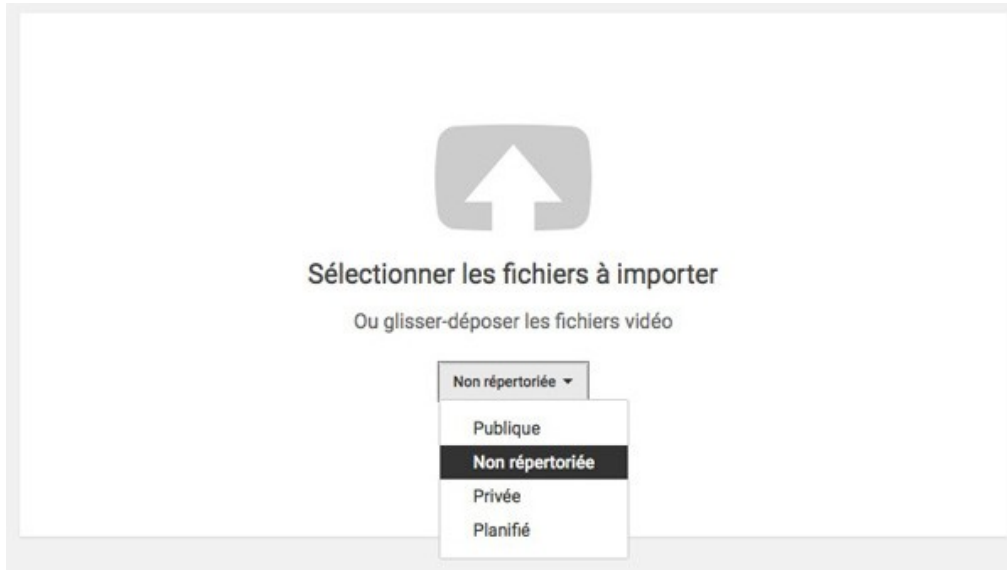
# Ai-je le droit de filmer mes élèves et de les mettre en scène ? A quelles conditions ?



- Article 9 du code civil sur le droit au respect à la vie privée.



# Puis-je les diffuser sur YouTube en utilisant un permalien privé ? Sinon, comment faire ?



- *“En outre, les créatrices et créateurs qui mettent en scène des enfants dans leurs vidéos reçoivent des notifications claires les invitant à tenir compte de leurs obligations légales. En plus d'obtenir l'autorisation des parents ou des représentants légaux, ils sont tenus de respecter l'ensemble des lois, règles et réglementations en vigueur...”*

Ma collègue de CE1 peut-elle montrer notre travail dans sa classe ? Pouvons-nous le mettre en ligne sur l'ENT de l'école ? Puis-je faire une clé USB afin que les élèves gardent un souvenir de ce travail ?



- Article 9 du code civil
- RGPD (règlement général sur la protection des données)

